

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 MARS 2011

DEBUT DE SEANCE : 20 heures

Présents : MM Colette Dauzet, Jean Pierre Lalie, Lucien Larrive, Thierry Léoquet, Sophie Roche, François Venon, Jean Paul Tournadre

Absents non excusés :

Madame Delphine Quintard, Monsieur Stéphane Pomeyrol

Absents excusés : Mme Véronique Rolland – Ben Amara qui a remis son pouvoir à Mr Lucien Larrive, Mr Olivier Andrieu qui a remis son pouvoir à Melle Sophie Roche

Début de séance à 20 h

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de séance du 21 janvier 2011.

Vote des subventions

- comité des fêtes : 3 000 €
- A.C.C.A : 50 €
- Comice agricole cantonal : 600 €
- Club les « Gentianes » : 500 €
- Bibliothèque de prêt : 50 €
- ADAPEI : 50 €
- AFM : 50 €
- NAFSEP : 50 €
- La maison pour apprendre : 50 €
- Association « donneurs de voix » : 50 €
- ADMR : 50 €
- Association « donneurs de sang » : 50 €
- Amicale Laïque St Bonnet : 1.100 €
- Coopérative scolaire : 2.600 €
- Pompiers de Salers : 50 €
- Association Cutis Laxa International : 50 €
- Entente Anglards –St Bonnet – Salers : 250 €
- Anciens combattants d'Algérie : 50 €
- Gym détente : 250 €
- Collège le Méridien : 30 €
- Protection civile : 50 €
- Collège Notre Dame : 60 €
- U C L A : 250 €
- La Fontaine musicale : 300 €
- La Pastourelle : 200 €

Vote du compte administratif du service de l'assainissement 2010

Dépenses de fonctionnement :

- charges à caractère général :	6 105,03 €
- charges de personnel :	673,48 €
- amortissements :	6 766,51 €
TOTAL :	13 545,12 €

Recettes de fonctionnement :

- redevances assainissement :	14 109,37 €
- produits de gestion courante :	437,00 €
- opération de transfert :	324,00 €
TOTAL :	14 870,37 €

Dépenses d'investissement :

- travaux station et réseau :	1 514,14 €
- opération de transfert :	324,00 €
TOTAL :	1 838,14 €

Recettes d'investissement :

- amortissements :	6 766,61 €
TOTAL :	6 766,61 €

Le compte administratif du service de l'assainissement 2010 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 23 350,51 € (excédent reporté de 2009 : 22 025,26 €) et un excédent d'investissement de 10 911,31 € (excédent reporté de 2009 : 5 982,84 €) soit un résultat global de 34 261,82 €

Voté à l'unanimité

Vote du compte de gestion 2010 du service de l'assainissement

Le compte de gestion est voté à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement soit 23 350,51 € est affecté à la ligne 002

Voté à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2010 de la commune

Dépenses de fonctionnement :

- charges à caractère général :	65 497,20 €
- charges de personnel :	114 536,10 €
- atténuation de produits :	141,00 €
- autres charges de gestion courante :	36 721,34 €
- charges financières :	13 396,28 €
- opération d'ordre :	25 646,23 €
TOTAL :	255 938,15 €

Recettes de fonctionnement :

- atténuation de charges :	1 336,10 €
- produits des services :	16 058,29 €
- impôts et taxes :	116 663,00 €
- dotations et participations :	165 325,38 €
- autres produits de gestion courante :	17 693,58 €
- produits financiers :	22,17 €
- produits exceptionnels :	7 367,31 €
- opérations de transfert :	21 227,39 €
TOTAL :	345 693,22 €

Dépenses d'investissement :

- remboursement du capital des emprunts :	31 754,71 €
- achat immobilier :	1 768,05 €
- travaux bâtiments communaux :	2 225,91 €
- déneigement et matériel de voirie :	31 096,00 €
- horloge Ecole- Mairie :	3 993,44 €
- restauration tableau :	6 440,46 €
- travaux salle polyvalente:	26 616,67 €
- bornes d'incendie :	5 001,04 €
- signalétique :	3 485,49 €
- travaux éclairage public :	1 410,72 €
- opérations de transfert :	21 227,39 €
TOTAL :	206 919,56 €

Recettes d'investissement :

- subventions d'investissement :	57 336,35 €
- dotations :	111 237,97 €
- emprunt :	45 000,00 €
- opération d'ordre :	25 646,23 €
TOTAL :	239 220,55 €

Le compte administratif laisse apparaître un déficit d'investissement de 74 110,79 € (déficit reporté de 2009 : 106 411,78 €) et un excédent de fonctionnement de 89 755,07 € d'où un excédent de clôture de 15 644,28 €

Voté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2010 de la commune

Le compte de gestion 2010 est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement de 89 755,07 € est ainsi réparti : 74 110,79 € sont affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ; 15 644,28 € excédent reporté.

Affectation adoptée à l'unanimité

Demande d'autorisation d'exploiter

Madame le Maire fait part de l'ouverture d'une enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter un élevage bovin au lieu-dit « Le Pont » à Saint Paul de Salers, déposée par le Gaec Magne.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette requête.

Résultats de la consultation des électeurs du bourg

1° - concernant la servitude de passage de Mr et Mme Pierre-Jean Dutuel :

- nombre d'électeurs : 97
- nombre de votants : 39
- avis favorables : 33
- avis défavorables : 6

2° - concernant la vente d'environ 25 m² au profit de Mme Denise Apché :

- nombre d'électeurs : 31
- nombre de votants : 39
- avis favorables : 34
- avis défavorables : 5

Les projets ne recueillant pas l'accord de la majorité des électeurs, il appartient au conseil municipal de délibérer, Monsieur le Sous-Préfet, statuant ensuite sur ces projets.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se réfère à l'avis de la majorité des votants et émet un avis favorable à ces requêtes.

Demande d'achat de terrain communal

Mr Jean-Louis Fraysse souhaite modifier sa précédente demande d'achat de terrain communal, préférant un nouvel emplacement moins en pente. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le principe de cet échange et fixe le prix de vente à 3 € le m², frais de vente et de bornage à la charge de l'acquéreur.

Admission en non valeur

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte que soit comptabilisée en non valeur une facture de cantine de 2006 d'un montant de 221,08 €, les démarches de recouvrement ayant été infructueuses.

Enquête publique

Madame le Maire fait part de l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique au profit du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la région de Mauriac des travaux de protection et de mise en place des périmètres de protection autour des captages et du forage d'Espinassoles et des sources de la vallée de l'Auze.

Celle-ci se déroulera du 28 mars au 12 avril 2011.

Madame Brun, commissaire enquêteur, sera présente en mairie les 29 mars et 11 avril 2011 de 9 heures à 12 heures.

Travaux d'éclairage public

Des travaux de changement de lampes et pose de lanternes sont prévus dans les villages de Pailhès, Ruzolles et Chasternac pour un montant à notre charge de 695,85 € H.T.

Travaux acceptés à l'unanimité.

Travaux 2011

Divers investissements sont évoqués pour 2011 :

- travaux aux bâtiments communaux
- travaux de voirie
- réfection des pistes pastorales
- restauration des registres
- achat d'illuminations
- travaux d'éclairage public
- achat de matériels

sont évoqués, le montant des différentes dotations que perçoit la commune n'étant pas encore connus, ces projets seront affinés lors de la séance du vote du budget primitif.

La séance est levée à 23 h 10